

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe

Réf: 759f06

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

46 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Comité Anti-Torture du Conseil de l'Europe : visites 2007

Strasbourg, 07.12.2006 - En 2007, dans le cadre de son programme de visites régulières "périodiques", le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) compte évaluer le traitement de personnes privées de liberté dans les onze pays suivants :

- Bosnie-Herzégovine
- Croatie
- Estonie
- Géorgie
- Lettonie
- Liechtenstein
- Moldova
- Pays-Bas
- Serbie
- Espagne
- Suisse

D'autres visites qui paraîtront au CPT exigées par les circonstances seront également organisées en cours d'année.

Le champ d'intervention du CPT s'étend à tous les 46 Etats membres du Conseil de l'Europe ainsi qu'au Monténégro.

Le Comité a le droit de se rendre, à tout moment, dans tout lieu où des personnes sont privées de liberté par une autorité publique. Il a aussi le droit de s'entretenir sans témoin avec les personnes détenues, comme d'entrer librement en contact avec toute autre personne susceptible de lui fournir des informations utiles. Après chaque visite, le CPT transmet à l'Etat concerné, dans un rapport confidentiel, ses conclusions et recommandations. Celui-ci constitue la base du dialogue entretenu par le CPT avec les autorités nationales en vue de renforcer la protection des personnes privées de liberté contre les mauvais traitements.

Pour en savoir plus sur le Comité ou pour le contacter, consulter le site Web suivant : www.cpt.coe.int

Un "Vidéo-kit CPT" est disponible pour la presse audio-visuelle. Pour plus de renseignements merci d'accéder à notre page "[pour la presse](#)".

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 46 Etats membres.